

CONVOCACTION CRITERIUM FEDERAL

2ème TOUR – 16 ou 17 Décembre 2017

Catégories	Division	Lieu	Date	Pointage	Début
SENIORS	PR	NANTES ST JOSEPH , Gymnase Jean Vincent 6 Rue Marcel et Marie Michel	17/12/2017	13H30	14H00
SENIORS	D1	BESNE - Salle de La Chalandière - Chemin du Stade	17/12/2017	13H30	14H00
SENIORS	D2 A	NANTES ST JOSEPH , Gymnase Jean Vincent 6 Rue Marcel et Marie Michel	17/12/2017	8H30	9H00
SENIORS	D2 B	BESNE - Salle de La Chalandière - Chemin du Stade	17/12/2017	8H30	9H00
SENIORS	D3	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	17/12/2017	13H30	14H00
JUNIORS	PR	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	17/12/2017	13H30	14H00
JUNIORS	D1/D2/D3	NANTES – MANGIN BEAULIEU - 2 Rue Louis Joxe	17/12/2017	8H30	9H00
CADETS	PR	ANCENIS , 30 Place Francis Robert Espace Corail	16/12/2017	13H30	14H00
CADETS	D1	ST HERBLAIN - Complexe sportif du Vigneau Salle de tennis de table - Bd Salvador Allende	16/12/2017	13H30	14H00
CADETS	D2/D3	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	16/12/2017	13H30	14H00
MINIMES	PR	ANCENIS , 30 Place Francis Robert Espace Corail	16/12/2017	8H30	9H00
MINIMES	D1/D2	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	16/12/2017	8H30	9H00
BENJAMINS	PR/D1	ST HERBLAIN - Complexe sportif du Vigneau Salle de tennis de table -Bd Salvador Allende	16/12/2017	8H30	9H00
POUSSINS	PR	NANTES - MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	16/12/2017	9H30	10H00
SENIORS DAMES	PR	NANTES - MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	17/12/2017	8H30	9H00
JUNIORS FILLES	PR	NANTES - MANGIN BEAULIEU - 2 Rue Louis Joxe	16/12/2017	8H30	9H00
CADETTES	PR	NANTES - MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	16/12/2017	8H30	9H00
MINIMES FILLES	PR	NANTES - MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	16/12/2017	8H30	9H00
BENJAMINES	PR	NANTES - MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	16/12/2017	8H30	9H00

COULEUR DE BALLE : « Blanche » et en Plastique
Les maillots et shorts de couleur blanche sont interdits

Horaires prévisionnels :

Début des compétitions le samedi matin à 9H00 - fin vers 13H00

Début des compétitions le samedi après-midi à 14H00 - fin vers 18H10.

Début des compétitions le dimanche matin 9H00 - fin vers 13H45.

Début des compétitions le dimanche après-midi 14H00 - fin vers 18H30.

Tout joueur ou joueuse ne pouvant pas présenter sa licence (papier, smartphone, tablette...) ne pourra pas participer à la compétition, sauf s'il peut justifier de son identité et présenter un certificat médical.

Un forfait non excusé entraîne le forfait définitif ainsi que la perte des points que le joueur aurait perdu s'il avait participé et perdu cette partie. Son adversaire n'est pas crédité des points qu'il aurait pu gagner. Ceci ne concerne que la première partie non jouée (Article VII.202.2 des règlements généraux p.112).

Règlement - Fonctionnement

L'ensemble de la procédure s'effectue via le site internet du Comité de Loire Atlantique, de l'inscription à la validation de participation pour chaque tour.

⇒ Confirmation de participation : pour le ^{1er} tour, il est impératif de donner une réponse avant le **Mercredi 13 Décembre 2017 à 21H00** (participation ou non).

Si un joueur n'a pas validé sa participation, il ne pourra pas participer à ce tour.

Les lieux définitifs seront affichés à partir du Mercredi 13 Décembre 2017 à 21H00 sur le site du comité

⇒ Fonctionnement du Critérium Fédéral :

Pour le premier tour, les joueurs seront placés en fonction du cumul des points acquis lors de la saison précédente. Les nouveaux inscrits seront placés immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui.

Pour les tours suivants, les joueurs seront placés selon le cumul de points CF des tours précédents, les montants accéderont au niveau supérieur.

- les joueurs qui n'ont pas participé au premier tour descendent d'une division
- les joueurs qui s'inscrivent à partir du second tour commenceront dans la division la plus basse.

Attention :

Tout joueur qui confirme sa participation au Critérium Fédéral et qui ne se présente pas le jour de la compétition sera considéré comme « Forfait Non Excusé » avec les conséquences qui s'en suivent : amende + perte de points de la 1^{ère} partie et entraîne le forfait général

- Si vous oubliez de confirmer votre participation, vous ne pourrez pas participer à ce tour.

Les forfaits le jour de la compétition devront être justifiés par un certificat médical, sous peine d'une amende de 15 €.

Le responsable du Critérium Fédéral,
Sébastien GILLET

Pour tous renseignements, une adresse Email est mise à votre disposition : s.gillet@cdtt44.fr